

PLAN ANNUEL D'ACCESSIBILITÉ

2008-2009

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE HORNEPAYNE

Septembre 2008

Présenté B :

Lisa Verrino

Directrice générale

Hôpital communautaire de Hornepayne

Hornepayne (Ontario)

Préparé par :

Shannon Milley

Coordonnatrice

Groupe de travail sur l'accessibilité

Table des matiPres

Résumé.....	3
But.....	4
Objectifs.....	4
Description de l’Hôpital communautaire de Hornepayne.....	5
Vision.....	5
Groupe de travail sur l’accessibilité.....	6
Mise sur pied du Groupe de travail sur l’accessibilité.....	6
Coordonnatrice.....	6
Membres du Groupe de travail sur l’accessibilité.....	7
Engagement de l’HCH envers la planification.....	8
Récents initiatives d’élimination des obstacles.....	8
Repérage des obstacles.....	9
Processus d’examen et de surveillance.....	10
Communication du plan.....	10

RÉSUMÉ

La *Loi de 2001 sur les personnes handicapées de l'Ontario* a pour objet d'améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées et de prévoir leur participation au repérage, B l'élimination et B la prévention des obstacles B leur pleine participation B la vie de la province. A cette fin, la loi exige que chaque hôpital prépare un plan d'accessibilité annuel.

Le plan décrit :

1. les mesures prises auparavant par l'HCH;
2. celles que le conseil d'administration propose de prendre pendant l'année en cours pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles pour les patients, le personnel, les visiteurs et d'autres membres de la communauté handicapés qui utilisent les installations et les services de l'hôpital.

Encore une fois cette année, l'HCH s'est engagé B améliorer de façon continue l'accPs B ses lieux, B ses installations et B ses services pour les patients et les membres du personnel ayant un handicap; B encourager la participation des personnes handicapées B l'élaboration et B l'examen de son plan annuel d'accessibilité; et B offrir des services de qualité B tous les patients, les visiteurs et les membres de la communauté ayant un handicap.

Le Groupe de travail sur l'accessibilité s'efforce de repérer les obstacles pour les personnes handicapées. Une fois les obstacles importants repérés, le Groupe de travail sur l'accessibilité fait des recommandations au conseil d'administration.

But

Le but de ce plan consiste à décrire les mesures prises au cours de l'exercice 2008-2009 pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles à l'accès aux services hospitaliers pour tous les Ontariens, notamment les patients, le personnel et les visiteurs.

Objectifs

Ce plan :

1. décrit le processus par lequel l'Hôpital communautaire de Hornepayne repère, élimine et prévient les obstacles pour les personnes handicapées;
2. passe en revue les efforts déjà déployés pour éliminer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées;
3. énumère les installations, les politiques, les programmes, les pratiques et les services que l'hôpital examinera dans l'année en cours en vue de repérer les obstacles pour les personnes handicapées;
4. décrit les mesures que l'hôpital prendra dans l'année en cours pour repérer, éliminer et prévenir les obstacles pour les personnes handicapées;
5. décrit la façon dont le conseil d'administration met ce plan d'accessibilité à la disposition du public.

Description de l'Hôpital communautaire de Hornepayne

L'Hôpital communautaire de Hornepayne est un établissement de 20 lits situé dans le Nord de l'Ontario. Il est doté de 60 employés qui offrent des services B une population d'environ 1 500 habitants. Il s'agit d'un établissement assez récent, qui existe depuis 18 ans.

Il offre plusieurs services de santé :

1. service des urgences ouvert jour et nuit;
2. clinique de médecine familiale;
3. services de diagnostic;
4. unité de soins de longue durée;
5. lits de soins de courte durée.

Vision

L'Hôpital communautaire de Hornepayne a comme vision :

d'offrir à la communauté de Hornepayne et à la région avoisinante des soins et des services de santé de qualité tout en respectant son Code d'éthique et de valeurs;

de fournir un service de santé intégré et multidisciplinaire au sein de la communauté;

de favoriser le bien-être et les modes de vie sains chez les membres de la communauté, les pensionnaires de l'unité de soins de longue durée, les patients et les employés de l'hôpital;

de fournir un large éventail de services, y compris des services générateurs de recettes;

d'assurer l'accès à des soins spécialisés par les membres de notre communauté.

Groupe de travail sur l'accessibilité

Mise sur pied du Groupe de travail sur l'accessibilité

M^{me} Lisa Verrino (directrice générale), en consultation avec le conseil d'administration, a officiellement constitué le Groupe de travail sur l'accessibilité en septembre 2003.

La directrice générale a autorisé le groupe de travail B :

1. effectuer des recherches sur les règlements, les politiques, les programmes, les pratiques et les services de l'hôpital qui peuvent constituer des obstacles pour les personnes handicapées;
2. repérer les obstacles B éliminer ou B prévenir pendant l'année en cours;
3. décrire la façon d'éliminer ou de prévenir ces obstacles pendant l'année en cours;
4. préparer un plan de ces activités et, une fois qu'il aura été approuvé par la directrice générale, le mettre B la disposition du public.

Coordonnatrice

M^{lle} Shannon Milley, technologue responsable au Service des archives médicales et agente de protection de la vie privée, a été nommée au poste de coordonnatrice du Groupe de travail sur l'accessibilité.

Membres du Groupe de travail sur l'accessibilité

Membre	Service	Numéro de poste
		807 868-2442
Shannon Milley	Renseignements sur les patients	poste 161
Joan Saban	Soins infirmiers	poste 123
Cheryl Browne	Finances et Entretien ménager	poste 136
Donna MacInnis	Consultations externes	poste 230
Heidi Verrino	Services environnementaux	poste 155

Engagement de l'HCH envers la planification

L'Hôpital communautaire de Hornepayne s'engage B :

1. améliorer de façon continue l'accPs aux services, aux installations et aux lieux de l'hôpital pour les patients, les pensionnaires, le personnel et les visiteurs handicapés;
2. faire participer les personnes handicapées B l'élaboration et B l'examen de son plan annuel d'accessibilité;
3. offrir des services de qualité aux patients, aux pensionnaires, au personnel, aux visiteurs et aux membres de la communauté handicapés.

La directrice générale a autorisé le Groupe de travail sur l'accessibilité B préparer un plan d'accessibilité qui permettra B l'HCH de respecter ces engagements.

Récentes initiatives d'élimination des obstacles

Au cours des dernières années, l'hôpital a mené un certain nombre d'initiatives destinées B repérer, B éliminer et B prévenir les obstacles pour les personnes handicapées :

1. ouvre-portes automatiques/B bouton-poussoir B l'entrée de l'établissement;
2. dispositifs d'ouverture de porte accessibles en fauteuil roulant;

3. sonnette d'appel B la hauteur d'une chaise dans toutes les salles de bain et les chambres des patients;
4. ascenseur pour se rendre au sous-sol;
5. affiches, en anglais et en français, installées au niveau des yeux;
6. traducteurs;
7. formation informelle B l'intention du personnel et des médecins sur les outils de communication destinés aux personnes handicapées;
8. aide particulièrement offerte aux personnes handicapées et B leur famille, notamment éducation, services offerts dans la communauté, visites B domicile des médecins, etc.;
9. sonnette et haut-parleur accessibles en fauteuil roulant installés B l'entrée pour les visites en dehors des heures d'ouverture;
10. symbole universel affiché sur toutes les portes de toilettes publiques.

Repérage des obstacles

Le Groupe de travail sur l'accessibilité a recours aux méthodes de repérage des obstacles suivantes :

1. organiser des séances de remue-méninges;
2. déterminer les besoins de la communauté en commençant par recueillir des statistiques – faire une évaluation des besoins;
3. effectuer des sondages auprès des patients, des visiteurs et du personnel;

4. s'entretenir avec les médecins pour connaître leurs points de vue et savoir ce qu'ils perçoivent comme étant des obstacles.

Processus d'examen et de surveillance

Le Groupe de travail sur l'accessibilité se rencontre régulièrement pour évaluer les progrès accomplis. À chaque réunion, les membres du groupe de travail rappellent aux membres du personnel, que ce soit par contact personnel ou par courriel, leurs rôles respectifs concernant la mise en œuvre du plan.

Communication du plan

Des exemplaires du plan sont disponibles partout dans l'hôpital et dans tous les services. On peut également le consulter sur notre site Web. Le plan est communiqué au personnel de chaque service et aux chefs de service à leurs réunions, où ils ont l'occasion de l'examiner et d'en discuter. Des exemplaires du plan sont laissés dans les salles d'attente de l'hôpital afin de le mettre à la disposition du public. Sur demande, le plan est également offert en français, sur disquette et en gros caractères.